

REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

(Articles 2121-10, L 2121-11, L 2121-12 du C.G.

Des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira, **le vendredi 5 Juin 2026**

A 18 heures 30, à la salle « La Salangane »

Affiché, le 27 Mai 2026

Session _____ ordinaire

Convocation

ORDRE DU JOUR :

I – Approbation du procès-verbal de la séance du conseil du 6 Mai 2026

II – Gestion Communale

- 1) Validation du protocole transactionnel entre la Commune et M. Florian HAYE

III – Elections des Délégués du Conseil Municipal et ses Suppléants aux élections sénatoriales du scrutin du 27/09/2026 (5 Délégués et 3 Suppléants)

IV – Informations

1) Délégations du Conseil Municipal au Maire

Le Maire,
M. Jacques BOBIN

